

Circonscription de Rethel

École(s) : PAUL VERLAINE

Secteur du collège : RETHEL

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL

des maîtres

de cycle ...

d'école

Date : jeudi 20 juin 2024

Lieu : pôle scolaire de Juniville

Secrétaires de séance : Mme Devillers , Mme Debeusscher

Personnes présentes :

_enseignantes : Mme Locardel, Mme De Seixas, Mme Monnet, Mme Mathieu, Mme Sauvage, Mme Nivelles, Mme Goyon , Mme Gallois, Mme David, Mme Devillers, Mme Galhaut, Mme Fiquémont

_ ATSEM : Mme Da Silva

_ représentants des parents d'élèves : Mme De Palo, , Mme Roëland, Mme Debeusscher, Mme Guillet , Mme Jacquet, M. Viguié.

_ représentant de la CCPR : M. Étique

_ maires du secteur de recrutement du pôle scolaire : Mme Leguay (maire de la Neuville en Tourne à Fuy), Mme Guillet représentant M. le maire de Juniville

_ DDEN : M. Voirin

Absent(e)s : RASED : Mme Andretto (enseignante spécialisée du RASED), Mme Mourant (psychologue EN), Mme Cuif(maire d'Annelles)

Excusé(e)s : M. Blaineau (inspecteur de l'Education nationale), M. Cogniard (maire de Juniville), M. Ponsin(maire d'Aussonce), M. Charbeaux , (maire de Bignicourt), Mme Jesson , Mme Mathieu (enseignantes) , Mme Veron, Mme Hourlier et Mlle Thiebault (ATSEM), Mme Lombart, Mme Palloteau, Mme Miloche , Mme Allart, Mme Godon, Mme Gaudin (représentantes des parents d'élèves)

Ordre du jour

Éléments de réflexion (débats, outils construits, décisions prises,...)

Parmi les représentants des parents d'élèves, Mme Debeusscher accepte de prendre le secrétariat.

1. Exercices de sécurité et PPMS

- Un exercice PPMS risques majeurs ayant pour scénario l'inondation a été réalisé le jeudi 11 avril . Cet exercice avait pour but d'entraîner les élèves à la mise en sûreté dès le retentissement de l'alarme spécifique avec cette fois- ci mise en rang des 11 classes pour une évacuation de l'ensemble du pôle scolaire en direction des hauteurs de Juniville sur le parking du cimetière. Cette évacuation s'est déroulée dans le calme et a pris 7min 50 s pour être réalisé.
- L'alarme incendie a été déclenchée le vendredi 15 mai à 11h05 près du bureau de direction. Il a été procédé à l'évacuation comme prévu de l'ensemble des 9 classes présentes à ce moment-là à l'école, 3 classes de maternelle étaient dans la cour de récréation. Il a fallu 2min 41 s pour que l'ensemble des classes soit regroupé dans la zone à cet effet et que le pointage des élèves soit effectué et tout ceci dans le calme.

2. Effectifs et organisation pédagogique pour l'année scolaire 2024-2025

- Concernant les effectifs, à la prochaine rentrée, nous compterons :

21 Petits
35 Moyens
29 Grands
26 CP
21 CE1
34 CE2
34 CM1
43 CM2

Soit un total de 243 élèves

- Concernant la répartition pédagogique :

Classe n°1 : PS- MS à 28 élèves (11 + 17)

Classe n°2 : PS-MS à 27 élèves (9+ 18)

Classe n°3 : GS à 23 élèves

Classe n°4 : GS-CP à 20 élèves (6+14)

Classe n°5 : CP- CE1 à 22 élèves (12+10)

Classe n°6 : CE1- CE2 à 22 élèves (11+11)

Classe n°7 : CE2 à 23 élèves

Classe n°8 : CM1 à 26 élèves

Classe n°9 : CM1-CM2 à 24 élèves (8+16)

Classe n°10 : CM2 à 26 élèves

- Modalité d'information des constitutions de classe pour la rentrée 2024-2025 : la directrice enverra par mail à chaque famille la classe dans laquelle leur enfant sera accueilli sans nommer les autres camarades et sans diffuser les listes l'après-midi du jour de la pré –rentrée soit le vendredi 30 août.
- Les listes de fournitures scolaires vont être distribuées la semaine prochaine et feront l'objet d'un article sur le site internet pour mémoire .

3. Bilan des actions et projets menés depuis le deuxième conseil d'école

- Vernissage de l'exposition au musée Verlaine sur le thème des jeux olympiques
- Le lundi 8 avril a eu lieu le centième jour d'école. Ce fut l'occasion de le fêter pour les classes du CP au CE2 à travers une matinée d'ateliers à relever par classe après la présentation des collections de 100 objets. Puis l'après-midi, les élèves des classes participantes ont été mélangés et en équipes, ils ont vécu différents ateliers. La journée s'est terminée par un goûter.
- Du 8 au 18 avril, la MAIF a mis à disposition la piste routière à destination des élèves de GS, CP, CE1, CE2. Les élèves de maternelle ont pu également en profiter pour travailler les déplacements en trottinette et les déplacements piétons dans un univers urbain représenté par des chaînes et des panneaux de signalisation.
- Du lundi 13 au vendredi 17 mai, les classes de CM1-CM2 et de CM2 ont vécu une classe de découverte à Giffaumont au cours de laquelle la météo a été plutôt clémente. Les élèves ont pu bénéficier de 4 séances d'optimist ou de funboat, 1 séance de canoë-kayak, 1 séance de pêche à la ligne au bord d'un étang, 1 journée de randonnée de presque 14 km, 1 séance de rallye sportif et la visite du musée du lac du Der à Sainte Marie du lac et des expériences sur l'eau. Ce fut une très belle semaine où les élèves se sont montrés très respectueux des règles, des personnes intervenant auprès d'eux et au cours de laquelle ils ont, chacun d'une certaine façon, repoussé leur limite et / ou surmonté leur peur notamment en raison du vent. Ce fut une semaine de réel plaisir partagé et tous les intervenants, moniteurs ou personnels du centre ont apprécié la conduite de nos élèves.
- Le vendredi 24 mai, les 4 classes de maternelle et la classe de CE1-CE2 se sont rendus à Olizy-Primat pour y vivre une journée nature. Le parc Argonne est très grand et les élèves ont assisté à un très beau spectacle.
- Du lundi 27 au vendredi 31 mai, les classes de CP et de CE1 se sont rendus au CLIP de Moraypré à Haybes pour y vivre une classe d'eau où il a plu. Toutes les activités prévues ont été réalisées, parfois entre deux averses. Les élèves étaient ravis. Malgré l'absence d'un animateur, tout a été réalisé comme prévu initialement : papier recyclé, pochoir sur ardoise, moulin à eau, recherche de la source, visite de l'ardoisière. Le centre mérite d'être rénové. Les castors ont aussi fait beaucoup de ravages.
- Le bal folklorique a eu lieu le mardi 2 juin pour les classes de CP, CE1, CE1-CE2, CE2, CM1 et CM2 au COSEC de Juniville.
- Le jeudi 13 juin : sortie aux écuries A2L pour la classe de GS de Mme Monnet dans le cadre de l'opération poney école entièrement subventionnée par l'Education Nationale. Cela s'est déroulé en 2 temps après une visite guidée des écuries : un groupe a monté à poney et un autre groupe s'est occupé du pansage.
- Et à venir :

La fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin à partir de 18h, rendez – vous donné par le biais d'un mot à 17h45 pour les élèves de maternelle. Prochainement sera publié un article sur le site de l'école .
La sortie à la fédération de chasse des classes de CM1-CM2 et CM2 à St Laurent pour découvrir le sentier nature et à Charleville – Mézières pour visiter le parc animalier le mardi 2 juillet.

4. Bureau des élections et commissaires au compte de la coopérative scolaire

- Qui veut bien prêter mains fortes pour participer au dépouillement des élections de représentants des parents d'élèves d'octobre 2024 ? Mme De Palo et Mme Roëland se portent volontaires.
- Qui se porte volontaire pour venir vérifier les comptes de la coopérative scolaire dans la première quinzaine de septembre 2024 ? 1 enseignante et 1 parent d'élève : Mme Sauvage et M.Viguiet se portent volontaires.

5. Questions diverses

- Comment se sont passés les derniers voyages scolaires, au niveau du comportement des enfants notamment? Les maîtresses, accompagnants et enfants ont-ils pu apprécier à leur juste valeur ces moments hors du cadre de l'école? Une réponse a été apportée précédemment lors du point 3 de l'ordre du jour.
- comment les classes et maîtresses seront-elles réorganisées l'année prochaine, avec la fermeture de classe prévue?
Une réponse a été apportée précédemment lors du point 1 de l'ordre du jour.
- Est-il possible d'avoir un retour sur la visite des évaluateurs externes de l'académie ? A ce jour, il n'y a aucun retour de la part des évaluateurs. Nous en reparlerons donc en 2024-2025.

M. Etique prévient que la CCPR rencontre une situation financière très délicate et il y a peu de visibilité pour l'année prochaine en terme de dotation en surplus comme les appels à projet.

M. Viguiet indique qu'en cas d'absence d'appel à projets, le surcoût va être porté par les familles.

Concernant la dotation ATSEM, tous les directeurs- trices vont être rencontrés pour connaître leur besoin.

Concernant les travaux, au vu de la situation financière, la CCPR n'a plus le droit de procéder à des investissements pour l'heure. Il n'y aura donc pas de travaux au pôle scolaire de Juniville.

Mme Leguay précise qu'il faut faire un état des lieux de tous les sites scolaires et que Juniville a besoin d'être rénové.

M. Viguiet indique que le collège de la Retourne a également des problèmes de place et de vétusté comme le pôle scolaire. Ainsi, il conviendrait de réfléchir à un projet liant le collège et l'école primaire de Juniville, ceci étant un avis partagé par l'ensemble des représentants des parents d'élèves.

Deux informations importantes transmises par Mme Fiquémont:

- A compter de ce jour, la communication d'un cas de maladie infectieuse par une famille ne fera plus l'objet d'une transmission auprès de l'ensemble des familles potentiellement concernées. En effet, il m'a été rappelé de ne pas employer de termes médicaux , ni de donner des recommandations. Les représentants des parents d'élèves ne comprennent pas en quoi cette communication n'a pas lieu d'être car elle respectait

toujours le secret médical . Elle était très appréciée et son absence va mettre dans l'ignorance les familles qui ne réagiront plus en conséquence.

- A compter de ce jour, toute chute d'un élève sur la tête sur le temps scolaire fera l'objet d'un appel auprès du 15 après la prise en charge par l'enseignante pour donner les premiers soins et avant d'appeler la famille. Ainsi, il ne sera pas reproché aux personnels enseignants de faute dans la prise en charge de l'élève blessé.

Mme Fiquémont réitère auprès des parents la dégradation des relations avec les parents d'élèves du pôle scolaire qui s'est accentuée depuis le dernier conseil d'école (rendez – vous de visite non honoré sans prévenir, rappel des horaires d'école ou du règlement intérieur, remises en question ou justifications à donner). Mme Sauvage indique que les écrits sont ressentis comme des agressions alors qu'il s'agit d'une information. Mme Nivelles ajoute que lorsqu'on informe une famille d'un problème, cela génère des tensions et des critiques si bien que par la suite les choses ne sont plus dites par peur.

Un appel à calmer les esprits, à rappeler que le bon sens est toujours de rigueur serait le bienvenu par vous , représentants des parents d'élèves.

M. Viguière indique bien que les représentants de parents d'élèves rappellent aux familles de se rapprocher de l'enseignante et que la dégradation se voit dans tous les corps de métier, ce qui n'est pas acceptable.

Les représentants des parents d'élèves proposent de réaliser un trombinoscope afin de permettre aux familles de se rapprocher plus facilement d'eux, chose qui a été envisagée un temps mais jamais réalisée. Ils suggèrent de se présenter lors des réunions d'informations dans les classes. Mme Fiquémont précise qu'il y aura de nouvelles élections et qu'ils n'ont donc pas de légitimité à cela mais qu'ils peuvent une fois élus se rapprocher de la CCPR pour demander la mise à disposition d'une salle pour réunir les familles du pôle scolaire, ce qui ne mobilisera pas l'ensemble des familles du pôle scolaire, hélas.

En l'absence de questions, la séance du conseil d'école est levée à 19h47 .

Date : 20/06/2024

Signature des secrétaires de séance : Mme Devillers et Mme Debeusscher